



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DE L'AIMS: 17-19 JUILLET 2013

La réunion préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID) pour la région de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale (AIMS) s'est tenue à Mahé, aux Seychelles, du 17 au 19 juillet 2013. C'était la dernière des trois réunions préparatoires régionales de la troisième Conférence internationale sur les PEID, prévue à Apia, au Samoa, en septembre 2014 (Conférence d'Apia). La réunion visait à : évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB) et de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre (SMCEM); solliciter le renouvellement de l'engagement politique; identifier les défis nouveaux et émergents et les perspectives pour le développement durable des PEID; et recenser les priorités pour le développement durable des PEID à prendre en compte lors de l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

Environ 70 délégués ont assisté à la réunion de trois jours, notamment des représentants de six des huit PEID de l'AIMS, soient le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, les Maldives, Maurice, les Seychelles et Singapour, ainsi que des représentants de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde, des Émirats arabes unis (EAU), de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), et d'un certain nombre d'agences des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales (OIG) et des Grands groupes. Les deux autres PEID de l'AIMS, à savoir les Comores et Sao Tomé-et-Principe, n'ont pas assisté à la réunion.

Lors de la première journée de la réunion, à la suite des remarques d'ouverture du Président des Seychelles, du Secrétaire général de la Troisième Conférence internationale de 2014 sur les PEID et de la Présidente de l'AOSIS, les pays de l'AIMS ont eu l'occasion de présenter un aperçu de leurs processus consultatifs nationaux. Les délégués ont ensuite

discuté des progrès réalisés à ce jour et des lacunes qui entravent toujours la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM, suivi d'un dialogue interactif avec le système des Nations Unies et les organisations régionales sur l'application d'approches intégrées pour le développement durable des PEID.

Au cours de la deuxième journée, un groupe de rédaction, présidé par Jean-Paul Adam, Ministre des affaires étrangères des Seychelles, s'est réuni toute la journée, avec la participation de représentants des six PEID de l'AIMS présents à la réunion, ainsi qu'un délégué de la jeunesse et des représentants du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES-ONU). Au cours d'une session de haut niveau

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique des conférences sur les PEID	2
Compte-rendu de la réunion	4
Questions d'organisation	4
Aperçu des processus nationaux et résultats	4
Progrès accomplis à ce jour et lacunes à combler dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM	6
Dialogue interactif avec le système des Nations Unies et les organisations régionales sur les moyens d'assurer des approches intégrées pour le développement durable des PEID	7
Session parallèle sur les opportunités émergentes et l'établissement de partenariats	8
Groupe de rédaction	11
Plénière de vendredi matin	12
Séance de clôture	13
Document final de la réunion préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les PEID pour la région de l'AIMS	13
Brève analyse de la réunion	15
Prochaines réunions	17
Glossaire	18

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Pamela Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>, Kate Louw et Brett Wertz. Version française: Sandra Gagnon - Correctrice: Louison Dumaine-Laulusa. Révision: Leila Mead. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds principal du *Bulletin* est la Commission Européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut pour les stratégies environnementales mondiales - IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par la Commission européenne, DG de l'environnement Unité E2-Durabilité globale, du commerce et des accords multilatéraux. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie/Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD ni des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

tenu en parallèle, le matin, le dialogue a porté sur « les opportunités émergentes dans la région ». La session a été suivie d'une seconde session, qui comprenait des présentations sur la gouvernance des océans et l'économie bleue. Après le déjeuner, des présentations et des discussions sur la création de partenariats ont eu lieu.

Le troisième jour, les délégués ont reçu une copie du projet de document final et le résumé du dialogue de haut niveau. Le comité de rédaction s'est alors réuni et a travaillé sur le projet de document final, paragraphe par paragraphe. À 17h, le comité a terminé ses travaux et la plénière a repris juste avant 18h pour adopter le document final.

## BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES SUR LES PEID

La vulnérabilité des îles et des littoraux a été reconnue par la 44<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en 1989 avec l'adoption de la résolution 44/206 concernant les effets négatifs éventuels de l'élévation du niveau de la mer sur les îles et les zones côtières, en particulier les basses terres côtières. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, a porté le cas particulier des petites îles et des littoraux à l'attention internationale par l'adoption d'Action 21, un programme d'action pour le développement durable. Le chapitre 17 d'Action 21, consacré à la protection des océans, de toutes les mers et des zones côtières, comprenait un domaine d'activités sur le développement durable des petites zones insulaires. Action 21 demandait également la tenue d'une conférence mondiale sur le développement durable des PEID.

**CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID:** Créée par la résolution 47/189 de l'AGNU, la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable des PEID s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, du 25 avril au 6 mai 1994. La Conférence a adopté le PAB pour le développement durable des PEID, un programme en 14 points qui détermine les domaines prioritaires et les mesures spécifiques nécessaires pour relever les défis particuliers auxquels sont confrontés les PEID. Ces domaines prioritaires sont: les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer; les catastrophes naturelles et écologiques; la gestion des déchets; les ressources côtières et marines; les ressources en eau douce; les ressources foncières; les ressources énergétiques; les ressources touristiques; la diversité biologique; les institutions nationales et les capacités administratives; les institutions régionales et la coopération technique; les transports et les communications; la science et la technologie; et la mise en valeur des ressources humaines. Le PAB a en outre défini des domaines d'intervention intersectoriels, à savoir: le renforcement des capacités; le développement institutionnel aux niveaux national, régional et international; la coopération en matière de transfert de technologies écologiquement rationnelles; la diversification du commerce et de l'économie; et les finances. La Conférence a également adopté la Déclaration de la Barbade, annonce d'une volonté politique à la base des engagements contenus dans le PAB.

La Commission du développement durable des Nations Unies a été chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PAB.

**SEAGNU-22:** En septembre 1999, la 22<sup>e</sup> session extraordinaire de l'AGNU (SEAGNU 22) a entrepris un examen et une évaluation approfondis de la mise en œuvre du PAB. La session extraordinaire a adopté le document intitulé « État d'avancement et initiatives pour la future mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID », qui identifiait six domaines réclamant une attention urgente: les changements climatiques; les catastrophes naturelles et écologiques et la variabilité du climat; les ressources en eau douce; les ressources côtières et marines; les énergies; et le tourisme. En outre, la session extraordinaire a mis l'accent sur la nécessité de se concentrer sur les moyens de mise en œuvre. La session extraordinaire a également adopté une déclaration dans laquelle les États membres ont, entre autres, réaffirmé les principes encadrant le développement durable et leur engagement en sa faveur, tel que formulé dans Action 21, la Déclaration de la Barbade et le PAB.

**SOMMET DU MILLÉNAIRE:** En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, tenu à New York, les dirigeants du monde ont adopté la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et, ce faisant, ont décidé de répondre aux besoins particuliers des PEID par la mise en œuvre rapide et intégrale du PAB et des conclusions de la SEAGNU 22.

**SMDD:** Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le SMDD a réaffirmé le cas particulier des PEID en consacrant un chapitre du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) au développement durable des PEID, chapitre qui a défini un ensemble d'actions prioritaires, a demandé un examen complet et approfondi du PAB en 2004 et a invité l'Assemblée générale à envisager, lors de sa 57<sup>e</sup> session, la convocation d'une réunion internationale sur le développement durable des PEID.

**AGNU 57:** En décembre 2002, la 57<sup>e</sup> session de l'AGNU a adopté la résolution 57/262, selon laquelle l'Assemblée a décidé de convoquer une réunion internationale en 2004 pour entreprendre un examen complet et approfondi de la mise en œuvre du PAB et a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement de Maurice d'accueillir la réunion. L'Assemblée générale a également décidé que l'examen devait se concentrer sur des mesures concrètes et pragmatiques pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB, notamment grâce à la mobilisation de ressources et de l'aide en faveur des PEID.

**RÉUNION INTERNATIONALE CHARGÉE D'EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DU PAB:** La Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID a eu lieu du 10 au 14 janvier 2005, à Port-Louis, à Maurice. Les séances plénières se sont réunies autour des thèmes suivants: les vulnérabilités environnementales des PEID; les difficultés particulières auxquelles se heurtent les PEID dans les domaines du commerce et du développement économique; le rôle de la culture dans le développement durable des PEID; la réponse aux nouvelles tendances et aux enjeux sociaux liés au développement

durable des PEID; et le développement de la capacité de résistance dans les PEID. La consultation de haut niveau a porté sur l' « Examen approfondi de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID ». À l'issue de la réunion, les délégués ont adopté la Déclaration de Maurice et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID (SMCEM).

**SMCEM+5:** La Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la SMCEM (SMCEM+5) s'est tenue les 24 et 25 septembre 2010 au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont participé à deux tables rondes multipartites qui ont porté sur la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des PEID et sur le renforcement de l'appui de la communauté internationale aux PEID, et à un dialogue interactif sur les perspectives transrégionales relatives aux enjeux et aux priorités communes pour l'avenir. Le principal résultat de cette réunion a été une déclaration politique élaborant des engagements nouveaux et renouvelés pour la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM.

**RIO+20:** La troisième et dernière réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20), les consultations informelles pré-conférence organisées par le pays hôte, et la CNUDD se sont tenues l'une à la suite de l'autre, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. Les délégations gouvernementales ont conclu les négociations par le document final de la conférence, intitulé *L'avenir que nous voulons*. Les paragraphes 178 à 180 réaffirment que les PEID sont un cas à part en matière de développement durable en raison de leurs vulnérabilités uniques et particulières, notamment leur petite taille, leur isolement, l'insuffisance de leurs ressources et de leurs exportations ainsi que leur vulnérabilité face aux problèmes environnementaux qui se posent à l'échelle mondiale et aux chocs économiques externes, notamment face aux répercussions des changements climatiques et aux catastrophes naturelles. *L'avenir que nous voulons* a également demandé la tenue, en 2014, d'une troisième conférence internationale sur les PEID s'appuyant sur le PAB et la SMCEM.

**AGNU 67:** La Résolution 67/207, portant sur le suivi et l'application de la SMCEM, a mis en place les modalités de la Conférence internationale de 2014 sur les PEID, a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement du Samoa d'accueillir la conférence, et a appelé la conférence: à évaluer les progrès accomplis à ce jour et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM; à s'efforcer d'amener les pays à s'engager de nouveau à répondre aux besoins spécifiques et aux vulnérabilités des PEID, en se concentrant sur des mesures concrètes et pragmatiques; à identifier les nouveaux défis et les perspectives pour le développement durable des PEID; et à recenser les priorités des PEID pour en tenir compte, si nécessaire, lors de l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

L'Assemblée générale a décidé qu'en 2013, il y aurait une réunion préparatoire régionale dans chacune des trois régions des PEID, ainsi qu'une réunion préparatoire interrégionale

pour l'ensemble des PEID afin de définir et d'élaborer des contributions à la conférence. La 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale déterminera les modalités du processus préparatoire intergouvernemental des Nations Unies, qui commencera début 2014.

**RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT POUR LES CARAÏBES:** La réunion était la première d'une série de trois manifestations régionales organisées en préparation de la conférence mondiale. La réunion, qui s'est tenue du 2 au 4 juillet 2013 à Kingston, en Jamaïque, a publié un document de 44 paragraphes (le « Résultat de Kingston ») qui réaffirme les engagements antérieurs, notamment le PAB, la SMCEM et le PMCEJ. Le Résultat de Kingston a identifié les entraves à la réalisation du développement durable des PEID, notamment: le manque de volonté politique de la part de la plupart des pays développés concernant le respect de leurs engagements; la vulnérabilité des PEID aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ainsi que les répercussions qui y sont associées sur l'industrie du tourisme; et le classement de nombreux PEID des Caraïbes parmi les pays à revenu intermédiaire à élevé, ce qui leur interdit l'accès à certaines sources d'aide au développement. Le document a réclamé de nouvelles ressources financières, supplémentaires et prévisibles, pour le développement durable, notamment des mécanismes de financement régionaux appropriés. Il a mis l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes, les défis et les opportunités liés à la migration et les mécanismes internationaux relatifs au climat tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Centre et Réseau des technologies climatiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Parmi les autres questions abordées figurent, entre autres: l'autonomisation des communautés; la réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional et national; une approche de l'élimination de la pauvreté axée sur l'être humain; le renforcement des systèmes de santé; et l'allègement de la dette pour les petits pays endettés à revenu intermédiaire.

**RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DU PACIFIQUE:** Cette réunion était la deuxième des trois manifestations régionales en préparation de la Conférence d'Apia. La réunion, qui s'est tenue du 10 au 12 juillet 2013, à Nadi, aux Fidji, a adopté un projet de document final, intitulé « Accélérer l'approche intégrée du développement durable », qui contient un préambule, ainsi qu'une discussion et des recommandations sur: les changements climatiques; la santé, en particulier les maladies non transmissibles (MNT); le développement social; la gouvernance; les infrastructures; les énergies durables; les océans; la gestion et la protection durables des ressources; le soutien institutionnel des Nations Unies aux PEID; les priorités et les plans nationaux; la gestion économique durable et sans exclusion; et les moyens de mise en œuvre et les partenariats.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Rolph Payet, Ministre de l'environnement et de l'énergie des Seychelles, et Président de la réunion, a accueilli les délégués et a présenté un aperçu des réunions tenues en préparation à la Réunion préparatoire des pays de l'AIMS, notamment les consultations menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) auprès des jeunes ainsi que les consultations intra-insulaires. Il a signalé la demande de la jeunesse d'inclure un représentant de la jeunesse dans les futures délégations des PEID.

L'Ambassadrice Marlene Moses, de Nauru, Présidente de l'AOSIS, a souligné que l'économie bleue englobe la nature et les défis auxquels sont confrontés les PEID. Elle a souligné la nécessité d'un changement de politique à court terme pour éviter les impacts irréversibles sur la biodiversité, tels que l'acidification des océans, et elle a vivement recommandé aux PEID de mettre en œuvre des politiques qui peuvent aussi contrecarrer les menaces locales, notamment l'érosion, la pollution et la surpêche. Tout en demandant des feuilles de route claires et précises pour mettre en œuvre ces politiques, Moses a suggéré de mettre l'accent sur le renforcement des institutions plutôt que sur le renforcement des capacités. Elle a souligné l'importance de démontrer les « avantages économiques » de ces politiques afin d'en assurer la mise en œuvre.

Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations Unies et Secrétaire général de la troisième Conférence internationale sur les PEID en 2014, a fait l'éloge des pays de l'AIMS en tant qu'innovateurs de premier rang en matière de développement durable, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de la protection de l'habitat marin, du tourisme durable et des partenariats PEID-PEID. Il attend avec impatience la Conférence d'Apia, affirmant sa détermination, en tant que Secrétaire général, à parvenir à un résultat positif. Il a rappelé aux délégués les préparatifs en cours dans le cadre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et a exprimé l'espoir que le processus préparatoire des PEID sera l'occasion pour les États insulaires de contribuer à ce programme.

James Alix Michel, Président des Seychelles, a accueilli les délégués à cette réunion « décisive », en demandant la création d'un cadre qui aille au-delà de la rhétorique et qui fournisse une plate-forme permettant des mesures concrètes. Il a cité trois messages à transmettre au Samoa: la nécessité d'une approche équitable pour les PEID, qui représente « un accord équitable pour notre planète et pour l'humanité », appelant à une structure de gouvernance durable des océans; l'économie bleue est une possibilité partagée d'aborder les questions qui figurent parmi les plus déterminantes pour les PEID, y compris les nouvelles possibilités en matière d'énergie, les ressources halieutiques, les aires protégées et la conservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la sécurité alimentaire, l'exploitation durable des richesses minières des fonds océaniques et le commerce durable; et les îles courent le risque d'être déconnectées de l'économie mondiale. Il a également appelé à des partenariats avec la communauté internationale, entre les îles et avec des jeunes provenant d'îles tout autour du monde. Il a ensuite déclaré la séance ouverte.

Le Chœur des enfants des Seychelles, accompagné par un artiste local, Joe Samy, s'est produit pour les délégués.

### QUESTIONS D'ORGANISATION

Les participants ont adopté l'ordre du jour par acclamation. L'Ambassadeur Antonio Pedro Monteiro Lima, du Cap-Vert, a été élu rapporteur, et un comité de rédaction a été créé.

### APERÇU DES PROCESSUS NATIONAUX ET RÉSULTATS

Le **Cap-Vert** a décrit les conditions actuelles dans son pays, en déclarant qu'en tant qu'archipel, il est vulnérable aux conditions météorologiques extrêmes. Le délégué a cité les efforts déployés en vue d'améliorer l'économie du pays, notamment la récupération des terres arables et les investissements dans les énergies renouvelables, qui ont conduit à une augmentation significative du revenu et du produit intérieur brut (PIB). Il a demandé de s'appuyer sur ces efforts et d'économiser sur les dépenses en carburant pour réduire les importations de combustibles fossiles.

La **Guinée-Bissau** a présenté une déclaration abrégée en raison de l'absence imprévue du chef de délégation. La déléguée a rappelé aux participants le coup d'État de 2012 dans son pays et a déclaré que celui-ci a mis fin au progrès et a bloqué les flux de l'aide internationale. Elle a déploré le fait que l'instabilité politique continuera à présenter des difficultés et a indiqué les impacts négatifs sur le développement économique et la durabilité des îles.

Les **Maldives** ont présenté leur rapport national et ont décrit leurs réalisations, y compris: un engagement à parvenir à un bilan carbone neutre d'ici 2020; la création d'une réserve de biosphère de l'UNESCO et de nouvelles aires protégées; et une augmentation de l'espérance de vie humaine. Le délégué a identifié les défis comme étant: la dépendance aux combustibles fossiles; une base économique étroite; l'absence d'un réseau de transport adéquat; l'élévation du niveau de la mer; l'insécurité alimentaire; la dégradation des récifs coralliens; la réduction de la biodiversité; et un manque de ressources humaines en matière de gouvernance. Il a cité les problèmes émergents comme étant: le transport des déchets chimiques et électroniques et la pollution qu'ils occasionnent; le chômage; le vieillissement de la population; la drogue et le crime; la croissance de la dette nationale; et la radiation récente du pays de la liste des pays les moins avancés (PMA).

**Maurice** a expliqué la manière dont son rapport national a été élaboré dans le cadre d'un processus de consultation visant à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM. Maurice a ajouté que les contraintes et les défis découlent des vulnérabilités propres aux PEID, des problèmes nouveaux et émergents, de l'absence d'un mécanisme national de coordination, de l'absence d'un mécanisme dédié aux PEID permettant l'accès au financement et à la technologie, des lacunes importantes dans les données, et de l'absence d'un organe de coordination régionale pour les PEID de l'AIMS. Maurice a présenté neuf recommandations pour la Conférence d'Apia, incluant notamment: l'amélioration de la coordination au niveau régional; le renforcement de la résilience au changement climatique et aux catastrophes naturelles; la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles; le développement de l'économie relative aux

océans; l'amélioration de la gestion des déchets dangereux; l'amélioration du commerce; aborder la migration; l'établissement de cibles assorties de délais; et la création d'une catégorie particulière dédiée aux PEID en ce qui concerne l'aide au développement.

**Singapour** a présenté ses politiques et stratégies pour aborder les défis du pays en matière d'environnement et de développement durable et en vue d'une économie verte. Le délégué a noté, entre autres, le Plan d'action de développement durable, mis en place en 2009, qui vise l'amélioration de l'efficacité des ressources. Il a déclaré que ces politiques tiennent compte des limites, telles que le manque de ressources énergétiques renouvelables et de l'importance de l'économie maritime pour le PIB de l'île. Il a souligné que les politiques sont fondées sur une approche intégrée, qui a recours à la planification à long terme de l'utilisation des terres pour augmenter « l'habitabilité », pour minimiser les impacts environnementaux et pour assurer un contrôle adéquat de la pollution. Il a souligné l'importance des partenariats et de la coopération Sud-Sud pour la poursuite d'une économie verte et le renforcement des capacités.

Les **Seychelles** ont décrit la préparation de leur rapport national et ont indiqué que des progrès ont été réalisés dans tous les domaines du PAB et de la SMCEM, mais que certains secteurs, comme celui de l'eau douce, ont souffert d'une insuffisance d'investissement. Le délégué a exprimé sa fierté que les Seychelles détiennent le plus haut pourcentage d'aires protégées dans le monde et a déclaré que son pays resterait à l'avant-plan des négociations de la CCNUCC afin de « défendre [sa] capacité de survie ». Il a déclaré que le manque de financement continue d'être un important défi pour tous les PEID et que la capacité de se libérer de leur dette a été sévèrement compromise par le manque d'aide publique au développement (APD), le manque de prêts assortis de conditions avantageuses et les taux élevés du marché. Il a indiqué que le partenariat mondial doit être audacieux et innovateur en demandant un mécanisme de financement spécifique pour les PEID, et a suggéré que les pays travaillent sur un indice de vulnérabilité et une catégorie particulière aux PEID lors de la Conférence d'Apia, de même qu'ils explorent la conversion de dette au bénéfice de l'adaptation.

Nikhil Seth, du DAES-ONU, a présenté le rapport de synthèse basé sur les quatre rapports nationaux reçus. Il a signalé les progrès réalisés concernant l'adaptation aux changements climatiques, les énergies renouvelables, la gestion des déchets, la préparation aux catastrophes, les ressources côtières et marines, la culture et la gestion des connaissances. Il a indiqué que des lacunes subsistent dans la science et la technologie, les données, le suivi et l'évaluation, la stabilité politique, les ressources humaines, les compétences et la formation et le financement. Les mesures recommandées, a-t-il indiqué, incluent les suivantes: la lutte contre le crime; la mobilisation des ressources financières, notamment une catégorie spéciale pour les PEID; le transfert de technologies écologiquement rationnelles; le renforcement du suivi et des évaluations; le renforcement des partenariats; l'investissement dans les énergies renouvelables; la gestion efficace des océans, la coordination régionale; et le développement des capacités

humaines. Il a demandé aux délégués d'améliorer leur interface avec les processus politiques des Nations Unies à New York, en particulier les travaux du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (GTO) et le programme de développement pour l'après-2015.

En réponse, le Cap-Vert a demandé la mention du crime organisé et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que les MNT doivent également être abordées.

Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a présenté les résultats de sa réunion tenue avant la Réunion préparatoire de la région de l'AIMS. Dans le cadre de la réalisation de leur avenir idéal, les délégués de la jeunesse ont vivement recommandé aux délégations nationales d'inclure un représentant de la jeunesse au cours des réunions précédant la Conférence d'Apia et à la conférence elle-même. Ils ont également appelé, entre autres: à inclure la durabilité dans les programmes scolaires; à établir des sections de jeunes dans les organisations internationales; à utiliser des technologies énergétiques renouvelables pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles; à définir un objectif de développement durable (ODD) spécifique aux PEID; à donner accès à des subventions, plutôt qu'à des prêts; à supprimer les subventions accordées aux combustibles fossiles; et à créer une banque de développement régional consacrée aux PEID.

Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a adressé un message vidéo. Il a noté que cinq des 18 Parties qui ont ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages à ce jour sont des PEID, et a vivement recommandé aux autres pays de ratifier le Protocole. Il a indiqué que la plus grande contribution des PEID est d'intégrer les approches de l'économie bleue et il a appelé les délégués à apporter des solutions basées sur l'économie bleue à la 12<sup>e</sup> Conférence des Parties à la CDB en République de Corée l'année prochaine. Il a déclaré que la CDB soutient les PEID dans la réalisation de l'économie bleue et les a félicités pour apprendre à dépendre de leur biodiversité pour leur développement, une leçon dont, a-t-il indiqué, « le reste du monde a besoin ».

Le Président Payet a énuméré les principaux sujets à examiner au cours des prochains jours, en fonction des exposés de la matinée: la sécurité alimentaire; les changements climatiques; la dépendance énergétique; la santé; la gestion des ressources; les objectifs de biodiversité et la conservation de la biodiversité; l'éducation, le renforcement des capacités, le capital humain et la fuite des cerveaux; le commerce; la résilience et le relèvement face aux catastrophes; le cadre de gouvernance; le financement pour le développement et la viabilité économique à long terme; les partenariats; et la sécurité, notamment le trafic de drogue, la criminalité et la piraterie.

Les Seychelles ont ajouté l'intégration régionale dans la région de l'AIMS, ainsi que les questions culturelles et d'identité. L'UNESCO a suggéré la nécessité de mobiliser la science, la technologie et l'innovation régionales. Le Cap-Vert a soulevé la question de l'inclusion du tourisme, les Maldives ont ajouté l'eau et l'assainissement et Maurice a proposé « la solidarité des PEID ». Le Président Payet a convenu que ces questions doivent être incluses et a demandé aux délégués de revenir dans l'après-midi avec des recommandations concrètes.

## **PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR ET LACUNES À COMBLER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PAB ET DE LA SMEM**

Le Président Payet a amorcé la séance de mercredi après-midi en demandant aux délégués de fournir des commentaires sur les consultations menées à midi. Maurice a parlé du problème croissant des déchets électroniques et de la façon dont il est géré, et a indiqué que, si les gens parlent des trois « R » (réduire, réutiliser et recycler), un quatrième « R » est également nécessaire: « repenser ».

Singapour a déclaré que les discussions sur l'efficacité des ressources doivent inclure: la bonne gouvernance; les prix appropriés des ressources; le travail avec les marchés; et le rôle de la législation, citant la Loi sur la conservation de l'énergie de Singapour. Le délégué a également souligné l'importance des partenariats avec les jeunes, le secteur des affaires, les gouvernements et les organisations internationales, ainsi que la nécessité d'améliorer la recherche, la technologie et l'éducation.

Les Seychelles ont indiqué que les PEID abordent souvent les questions océaniques de manière fragmentaire et incohérente, et qu'il est important pour les PEID d'« harmoniser [leurs] actions au niveau national ». Il a déclaré que si les PEID se veulent de « grands États océaniques », leurs structures institutionnelles publiques devraient le refléter, et a noté que la coordination régionale et internationale est essentielle en raison du « chaos » régnant au-delà des zones économiques exclusives (ZEE) des PEID. Il a qualifié d'« ironique » le fait que les PEID, qui dépendent le plus des océans, soient ceux qui détiennent le moins de connaissances à leur sujet et qui ont le moins de capacités humaines, scientifiques et technologiques.

Le Cap-Vert a répondu que son gouvernement est en cours de réorganisation, conduite directement par le Cabinet et le Premier ministre, afin de créer des regroupements, dont l'un portera sur les océans. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a encouragé les pays de l'AIMS à se centrer sur la valeur ajoutée des « secteurs bleus », comme la pêche et le tourisme côtier.

Le Cap-Vert a indiqué que lors de l'examen de l'économie maritime, les questions de sécurité devraient être incluses. Le délégué a déclaré que son pays travaille en collaboration avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest pour mettre sur PEID une stratégie maritime régionale. Concernant la radiation du Cap-Vert de la liste des PMA en 2008, il a déploré que, bien que ce statut soit évalué par le PIB par habitant et les indicateurs sociaux, les vulnérabilités économiques, telles que l'accès réduit aux prêts assortis de conditions avantageuses et l'érosion des privilèges d'accès au marché, demeurent.

L'Organisation maritime internationale (OMI), en réponse aux Seychelles et au Cap-Vert, a déclaré qu'elle discute de stratégies maritimes avec les PEID, en déclarant qu'on ne peut imaginer un avenir du développement économique des PEID qui ne tienne compte du secteur maritime.

Les Maldives ont demandé des mesures pour répondre rapidement au chômage afin d'éviter les maux sociaux et de parvenir à un développement durable. Soulignant la gravité de l'augmentation de la croissance démographique et du

chômage des jeunes en raison d'un manque d'opportunités, le délégué a appelé à l'établissement de politiques nécessaires au renforcement du développement des compétences.

La Guinée-Bissau a parlé de la question du crime organisé et de la façon dont la Guinée-Bissau constitue un pays de transit pour la criminalité internationale. La déléguée a déclaré que des partenariats solides sont nécessaires au sein de la communauté internationale et que tous les PEID devraient surveiller les océans, et a demandé une assistance, acheminée par le partage de stratégies.

Le Cap-Vert a résumé les efforts de son pays pour assurer la sécurité alimentaire, notamment en augmentant les terres arables, en encourageant l'esprit d'entreprise dans le secteur agricole et en luttant contre la sécheresse. Le délégué a déclaré que les défis incluent l'érosion des sols et l'exode rural et a déclaré qu'en dépit de ceux-ci, des résultats positifs sont observés. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué sa volonté de travailler avec le Cap-Vert pour élaborer une stratégie.

Le Président Payet a donné la parole aux participants pour formuler des commentaires sur les questions clés qui doivent encore être abordées. Le délégué des Seychelles a exprimé sa frustration quant à l'accès aux financements et autres ressources, et a indiqué que la radiation de la liste des PMA a fait que de nombreux PEID sont considérés comme étant « trop riches » pour certains mécanismes. Il a appelé à une coopération internationale accrue pour accéder à ces mécanismes, suggérant que les ressources utilisées pourraient être « remboursées dans le futur ».

Le Cap-Vert a appelé à un soutien au renforcement des capacités pour assurer une participation efficace au niveau international, renforcer le secteur public et rendre les économies des PEID plus compétitives. Le délégué a vivement recommandé la consolidation des législations pour soutenir les secteurs locaux et de s'assurer de l'harmonisation avec le droit international, et a appelé les délégués à intensifier et à diversifier les partenariats scientifiques et à renforcer « la solidarité régionale ». Il a souligné le rôle de la volonté politique et a demandé que les résultats de cette conférence abordent le renforcement des capacités afin de mieux réagir aux conditions actuelles.

Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a reconnu les différentes aptitudes et capacités au sein des PEID, et a déclaré que les PEID devraient travailler pour s'aider les uns les autres, en particulier à travers l'éducation.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a salué la clarté de l'exposé des Seychelles et a indiqué un niveau de discussion plus intense lors de cette réunion régionale par rapport à celui observé aux réunions régionales des Caraïbes et du Pacifique plus tôt ce mois-ci. Le délégué a prédit qu'à la suite de la réunion interrégionale à la Barbade le mois prochain, la voix des PEID sera diluée et contestée par la communauté internationale; donc, a-t-il indiqué, les délégués de l'AIMS doivent être clairs et précis, et doivent parler d'une voix forte afin que leur détermination et leur passion soient saisies dans le document final.

Le Président Payet s'est dit d'accord avec le PNUD et a déclaré que les délégués ont jusqu'ici essayé de « se centrer » sur leur message. Concernant la mise en œuvre, il a cité l'exemple du Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto comme étant un engagement non respecté.

Nikhil Seth, du DAES-ONU, a déclaré que concernant la difficile question du financement du développement durable, trois points sont au cœur du problème: les implications d'une catégorie spéciale pour les PEID; trouver une « niche » dans les mécanismes financiers, qui cible clairement les questions dont les délégués discutent; et le recours aux « crédits relais » pour financer des projets qui autrement ne seraient pas viables.

Au sujet de la communication, les Seychelles ont exprimé leur préoccupation quant au fait que les problèmes qui affectent les pays voisins, tels que les Maldives, n'avaient pas été formulés, jusqu'au moment où les rapports nationaux ont été présentés. Il a souligné que cette déconnexion et ce « dysfonctionnement » doivent être résolus afin que la région de l'AIMS puisse s'exprimer d'une seule voix.

Le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) a déclaré que la solidarité entre les PEID et au sein de la région est nécessaire pour assurer une mise en œuvre effective.

Le Cap-Vert a noté que la question d'une catégorie spéciale pour les PEID n'est pas facile, ajoutant que si les PEID souhaitent prendre position sur ce point, ils doivent prendre en compte les problèmes qui lui sont associés et la possibilité que cette position soit bloquée si d'autres PEID se refusent à l'adopter. Les Maldives ont indiqué qu'il est nécessaire de définir une identité commune pour la région de l'AIMS, notant qu'il s'agit là d'une question fondamentale, car les deux autres régions des PEID ont de fortes identités culturelles et géopolitiques. Le délégué a déclaré que l'AIMS est un regroupement artificiel de huit pays, qui n'est pas doté d'une organisation régionale. Le Président Payet a noté que c'est une question qui a préoccupé de nombreux délégués, et dont la solution nécessitera des efforts et un engagement politique.

#### ***DIALOGUE INTERACTIF AVEC LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET LES ORGANISATIONS RÉGIONALES SUR LES MOYENS D'ASSURER DES APPROCHES INTÉGRÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID***

Maurice, présentant ce point de l'ordre du jour, a suggéré que les premières mesures pour améliorer l'interaction avec le système des Nations Unies comprennent l'établissement d'un secrétariat dédié avec un ambassadeur itinérant pour réunir les pays de l'AIMS. Il a indiqué que ceci devrait être réalisé dans le cadre d'une « nouvelle approche de réflexion » et être en conformité avec les intérêts commerciaux et économiques régionaux. Il a salué le soutien et l'assistance, entre autres, du DAES-ONU, du PNUE et de la Commission de l'océan Indien (COI). Les Seychelles ont vivement recommandé aux organisations partenaires de s'engager avec les PEID à partager leurs connaissances et leur expérience. L'OMS a exprimé sa volonté de fournir des conseils et du soutien pour le développement de stratégies et de plans de mise en œuvre qui ont des impacts dans le domaine de la santé. Le DAES-

ONU a souligné les recommandations concrètes contenues dans le document A/66/278 des Nations Unies, en indiquant que l'Assemblée générale a décidé d'examiner les recommandations en tant que contribution au processus préparatoire. L'UNESCO a déclaré qu'elle souhaite fournir une aide aux PEID dans le domaine de l'éducation.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a souligné son approche spécifique aux pays, et a indiqué qu'il veut la repenser et introduire une approche sous-régionale, de façon à s'impliquer davantage auprès des PEID. Le PNUD a déclaré que les délégués semblent s'accorder sur le fait que ce processus nécessite un niveau différent de diplomatie parce que les Parties sont « coincées dans cette démarche », et a invité des commentaires supplémentaires de la part des délégués sur la façon dont le système des Nations Unies peut apporter un soutien. La FAO a déclaré que les partenariats seront une préoccupation majeure lors de la Conférence d'Apia et qu'ils sont essentiels à la mise en œuvre.

La COI a indiqué qu'elle a instauré, avec le DAES-ONU, un système intégré de suivi des progrès et plans futurs des PEID. Le délégué a salué le projet du FIDA de créer une stratégie pour les PEID, et a appelé toutes les agences des Nations Unies et les parties internationales à suivre cet exemple et à créer une stratégie spécifique aux PEID. Il a appelé à une présentation annuelle de rapport, indiquant que lorsque les PEID se réunissent tous les 10 ans, il y a une tendance à essayer de « réinventer la roue », et il a déploré l'absence d'orientation au sein des agences. Il a suggéré la construction d'un système intégré pour la mise en œuvre à tous les niveaux.

Le Bureau du Haut-Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les PEID (BHRPPP) a appelé à une cohérence et une coordination meilleures entre les PEID aux niveaux national, régional et international. Le délégué a fait remarquer qu'il est souvent difficile de plaider pour les PEID, qui ne représentent que 1% de la population mondiale. Il s'est interrogé sur la façon dont les PEID veulent être projetés à l'échelle mondiale, sur les questions sur lesquelles les PEID veulent que le Bureau du Haut-Représentant se centre, et a apporté des précisions sur le cas particulier des PEID. Il a vivement recommandé aux PEID de se concentrer non seulement sur leurs vulnérabilités mais aussi sur leur valeur.

Le Président Payet a indiqué qu'après avoir écouté les discussions, il est clair que même le système des Nations Unies ne prend pas les PEID au sérieux et que le système des Nations Unies et les organisations internationales ne conçoivent pas les PEID de manière systémique. Il a noté que certains programmes ont été clos en raison du manque de financement et que d'autres n'interagissent pas avec les PEID dans toutes les régions ou ne détiennent pas de points focaux ou de bureaux spécifiquement consacrés aux PEID, soulignant que même le Groupe des PEID du DAES-ONU n'est pas suffisamment doté en personnel. En ce qui concerne le fait que les PEID ne représentent que 1% de la population mondiale, il a rappelé aux délégués que les PEID représentent 40 voix aux Nations Unies et qu'ils jouent un rôle important, mais sous-estimé, en matière de paix et de sécurité, déclarant: « nous sommes peut-être petits, mais notre influence est significative ». Les PEID, a-t-il indiqué, représentent un « canari dans la mine de charbon » et a averti que si une île

sombre cela indique un problème grave. Il a appelé à ce que la région de l'AIMS démontre sa solidarité et a déclaré: « malgré nos différences, nous pouvons nous compléter les uns les autres ». Payet a souligné la nécessité que les PEID soient plus formellement inclus dans les Nations Unies, indiquant que toute unité créée ne doit pas être liée à un cycle de financement ou être basée sur des projets.

Le Cap-Vert a instamment prié les Nations Unies de réaffirmer l'importance des PEID et leur contribution à l'économie mondiale. Le délégué a déploré le « manque de solidarité » dans les efforts pour éviter une « mentalité généralisée » en ce qui concerne les PEID.

Le PNUE a demandé une réflexion sur les « possibilités concernant ce qui peut se produire » et a appelé à promouvoir les gains à partir de capitaux bleus, parce que si la valeur réelle des ressources marines était reconnue, les « PEID pourraient utiliser leur force » et participer de façon égale au niveau international.

Le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie a demandé de la franchise dans les discussions et a regretté que son organisation ne dispose pas d'une approche programmatique ou régionale dans laquelle aborder les questions relatives aux PEID. Il a appelé au renforcement des mesures et de la coopération régionale.

Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a fait remarquer que le secteur privé ne fait aucune différence entre un PEID et un autre pays lors de la détermination des investissements. Le représentant a indiqué que les sous-produits commerciaux, tels que l'accumulation des déchets et les empreintes carbone élevées dues au transport de marchandises, ont un impact plus important sur les PEID comparativement aux autres pays, et il a appelé à repenser la relation entre les PEID et le secteur privé afin qu'elle devienne mutuellement bénéfique.

La COI a noté qu'il ne reste qu'une année avant la tenue de la Conférence d'Apia, et a suggéré que les partenaires internationaux développent leurs plans concernant les PEID et soient prêts à les présenter à cette réunion.

Le PNUD, en se référant à la caractérisation des observateurs internationaux et des agences des Nations Unies par les Seychelles, a salué les échanges sains et ouverts de l'après-midi. Le délégué a noté qu'en tant qu'agence, le PNUD peut faire mieux, car il n'a alloué que de modestes ressources à la coordination des questions relatives aux PEID. Il a plaidé pour que les PEID énumèrent, dans leur document final, des suggestions très spécifiques à l'adresse des agences des Nations Unies et il a offert d'aider le comité de rédaction à cet égard.

Le Président Payet a indiqué aux Parties qu'il est essentiel que la réunion de l'AIMS soit un succès et que les Parties communiquent clairement, et de manière proactive et constructive, de façon à porter leur message à la Barbade.

Les Maldives ont indiqué que la forte présence des OIG aux Seychelles est une indication que les problèmes des PEID sont abordés avec sérieux. Le délégué a décrit la relation de son pays avec les Nations Unies, et a déclaré que le fait de remédier à la mauvaise gestion de projet dans les PEID va attirer des ressources supplémentaires, à mesure que la capacité d'assimilation de nouvelles méthodes augmente. En améliorant les capacités humaines dans les institutions nationales, a-t-il

indiqué, les PEID peuvent vaincre le cercle vicieux de « plus petit des petits », où le financement ne se traduit pas par des résultats tangibles.

En terminant la séance de la journée, le Président Payet a remercié les Parties et a indiqué attendre avec anxiété la tenue d'un débat franc sur la façon de communiquer clairement les priorités et d'assurer que le message de la région de l'AIMS ne soit pas dilué, mais plutôt renforcé.

### **SESSION PARALLÈLE SUR LES OPPORTUNITÉS ÉMERGENTES ET L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS**

Murray Stuart McCully, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, a commencé la session de haut niveau jeudi matin en citant les liens entre son pays et le Samoa, et a affirmé son engagement au succès de la Conférence d'Apia. Il a expliqué que les pays insulaires ne tirent qu'un avantage économique marginal de leurs pêcheries, citant l'exemple de la pêche au thon du Pacifique, dont 3 milliards de dollars US sont extraits de la région, pour souligner ce point. Il a mis en exergue l'importance des énergies renouvelables et a encouragé les délégués à réfléchir sur les avantages des petits États, notant la capacité de ces États à prendre des décisions rapidement et le coût relativement faible de faire face aux défis.

Peter Sinon, Ministre des ressources naturelles et de l'industrie des Seychelles, a déclaré que les îles sont de véritables « nations arc-en-ciel » dont la démographie varie, représentant de fait la « conscience et l'exemple d'un monde plus intégré et mondialisé ». Il a souligné que l'exploitation des ressources de l'économie bleue, telles que la pêche et les ressources des fonds marins, doit être conduite d'une manière durable pour le bien des générations futures, et a vivement recommandé aux PEID de se concerter pour gérer de façon responsable leurs ZEE en partageant les meilleures pratiques et l'information pour prévenir la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR).

Didier Dogley, Conseiller spécial auprès du Ministre de l'environnement et de l'énergie des Seychelles, a noté que l'économie bleue fournit de nombreuses ressources, encourage le commerce mondial à travers les routes de navigation et permet le développement de larges secteurs touristiques. Il a souligné l'importance de la gestion des ressources marines dans le contexte du développement durable, en particulier là où il y a pénurie de terres arables. Il a encouragé le renouvellement de la coopération internationale pour préserver les ressources marines. Il a déclaré que les défis comprennent les zones marines mortes, la pollution et les déchets humains.

**DIALOGUE OUVERT AVEC LES REPRÉSENTANTS DE MAURICE, DU CAP-VERT, DES EAU, DE LA FAO ET DU PNUE:** Jeudi matin, l'Ambassadeur Ronald Jumeau, du Ministère des affaires étrangères des Seychelles, présidant le dialogue, a demandé comment les PEID peuvent s'associer à d'autres organisations pour promouvoir l'économie bleue au sein de l'économie verte. Samba Harouna, du PNUE, a présenté un certain nombre de mesures pour promouvoir les partenariats, notamment: le soutien à la mise en œuvre de l'économie verte; la présentation de la planification spatiale marine; le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités; l'incitation au



partage d'information et à la gestion des connaissances; et l'établissement et le renforcement des systèmes nationaux de collecte de données.

Aubrey Harris, de la Commission des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien de la FAO, a parlé des possibilités offertes par l'aquaculture, en soulignant l'importance des protéines de poisson pour les résidents des PEID. Il a fait écho aux commentaires de la session de haut niveau, à savoir que les PEID représentent plus de 40 votes aux Nations Unies et qu'ils devraient utiliser cette « influence » pour promouvoir la pêche et l'aquaculture de façon telle que les organisations internationales comme la FAO puissent répondre plus favorablement.

L'Ambassadeur Antonio Pedro Monteiro Lima, du Cap-Vert, a fait observer que la communauté internationale peine toujours à définir l'expression « économie bleue » et qu'il est difficile d'atteindre un accord aux Nations Unies. Du point de vue du Cap-Vert, l'économie bleue signifie, a-t-il indiqué, de saisir les opportunités d'affaires offertes par les océans et de renforcer la sécurité économique sur cette base, par exemple par le transport maritime, la logistique et les chaînes d'approvisionnement, le dédouanement et le transit de fret, la réparation navale, l'enregistrement des transporteurs et des flottes et la transformation du poisson.

Concernant la façon dont les PEID, en particulier dans la région de l'AIMS, peuvent contribuer à faire avancer le concept d'économie bleue, Phosun Kallee, du Ministère de l'environnement et du développement national de Maurice, a suggéré de « redécouvrir ce qui a été oublié », exhortant les PEID à utiliser les connaissances locales et traditionnelles. Soulignant que le développement ne concerne pas seulement les projets et les statistiques, mais aussi les gens, il a déclaré qu'il est essentiel de collaborer et de coopérer afin de promouvoir l'économie bleue.

Au sujet de l'intérêt des EAU dans le processus des PEID, Thani Ahmed Al Zeyoudi, du Ministère des affaires étrangères des EAU, a souligné le rôle que les ressources océaniques ont joué dans la construction de l'économie nationale de son pays, mais a souligné que les zones côtières des EAU sont aujourd'hui confrontées à de nombreux risques. Il a déclaré que la promotion de l'économie bleue nécessite des définitions et des objectifs clairs, doit assurer la participation universelle des parties prenantes et doit identifier les défis sur une base sectorielle. Il a réitéré l'importance des partenariats et du partage d'information et de données, et a souligné la nécessité d'une perspective à long terme.

Le Président Jumeau a ouvert le débat aux participants. L'UNESCO a averti des dangers potentiels d'une surexploitation, qui peut survenir de la promotion de l'économie bleue. En ce qui concerne le concept d'économie bleue, le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a vivement recommandé aux délégués de lier le chômage des jeunes des PEID à la nécessité de capacités humaines et à la recherche océanographique. L'OMI a souligné l'importance cruciale du développement maritime, notamment des ports, du transport et de l'énergie extracôtière, car ils sont essentiels au développement durable des PEID. Singapour a indiqué qu'il est urgent d'agir et a plaidé en faveur

de l'utilisation des cadres existants, comme la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, pour promouvoir les objectifs de l'économie bleue.

Le PNUD a déclaré que les délégués devraient examiner les moyens de préciser et de concrétiser le concept d'économie bleue, mettant en relief le contraste entre la réunion préparatoire de la région de l'AIMS et celles des régions des Caraïbes et du Pacifique, où l'économie bleue n'a pas été discutée de façon aussi intense. Le COMESA, citant la piraterie et la criminalité organisée, a déclaré que la paix et la prospérité sont une condition *sine qua non* à toute économie, notamment l'économie bleue.

En réponse, Harris a déclaré que les PEID devraient mettre l'accent sur l'inégalité qui existe entre eux et les autres pays, plus grands, qui sont le moteur du changement climatique. Harouna a préconisé que le document final définisse de façon compréhensive l'économie bleue. Lima a salué les EAU pour la mise en œuvre, qu'ils conduisent eux-mêmes dans leur pays, du développement durable et a proposé la création d'un partenariat spécial entre les EAU et les PEID pour accomplir « de grandes choses ». Kallee a vivement recommandé à la région de l'AIMS à se « serrer les coudes » et d'éviter de travailler en vase clos. Al Zeyoudi a appelé à la tenue d'une conférence pour travailler sur la définition de l'économie bleue et faire avancer le concept, offrant son soutien à la conduite de ces travaux.

Les Seychelles ont déclaré que bien que les PEID de l'AIMS ne soient pas caractérisés par une aussi forte identité que les PEID des Caraïbes ou du Pacifique, ils ont le « mandat » de promouvoir l'économie bleue et de faire entendre leur voix à l'unisson. Harouna a fait remarquer que, grâce à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, l'Union africaine établit actuellement une stratégie pour mettre en œuvre les résultats de Rio+20 et a suggéré que les pays plaident en faveur de l'inclusion spécifique des PEID dans le processus.

**SESSION I DU DIALOGUE OUVERT: OPPORTUNITÉS ÉMERGENTES DANS LA RÉGION:** Jeudi matin, Yannick Beaudoin, Chef de la division marine du Centre GRID-Arendal des Nations-Unies, a présenté les liens entre l'économie bleue et d'autres secteurs de la société. Il a indiqué qu'en appliquant une approche « 'bleue' de l'économie verte », les pays doivent formuler leurs intentions d'une manière claire et logique, et qui vise l'obtention de résultats immédiats. Il a souligné la nécessité d'une prise de conscience collective que les mesures et les résultats escomptés peuvent nécessiter une vision à long terme. Citant Albert Einstein, il a déclaré que: « nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée qui a servi à les créer », et a suggéré que la « pensée de l'avenir » peut être la solution pour créer un système global de carbone bleu dans la région de l'AIMS.

En réponse à une question du Cap-Vert, Beaudoin a précisé que « la pensée de l'avenir » repose en grande partie sur « l'intuition ». Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a suggéré que l'éducation et la mobilisation de la jeunesse pourraient constituer une partie de la « pensée de l'avenir ». La représentante a en outre suggéré le bénévolat comme étant un mécanisme de partage des connaissances locales

et traditionnelles. Les Seychelles se sont interrogées sur la nature de l'assistance qui peut être obtenue pour accroître la visibilité de l'économie bleue dans les forums appropriés.

Tim Oyiwo, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a présenté l'aperçu d'un projet de rapport intitulé « Le paradoxe du 'Petit': Garantir des opportunités de développement dans le contexte des changements climatiques dans les PEID de l'Afrique ». Il a indiqué que le rapport détaille les opportunités pour les PEID de l'Afrique prenant en compte les risques climatiques et les initiatives de réduction des risques de catastrophe, et enquête sur les frontières de la transformation. Le rapport, a-t-il indiqué, vise l'identification, sur une base sectorielle, des principaux leviers du développement des PEID et des lacunes qui l'entravent. Il a invité les délégués à examiner le rapport et à présenter leurs observations.

L'AOSIS, en réponse aux observations formulées par le PNUD plus tôt dans la journée, a souligné que la question des océans a en fait été discutée de façon animée au cours des réunions préparatoires régionales précédentes et a insisté pour que l'économie bleue figure en bonne place dans la Conférence d'Apia, ainsi que dans les ODD, en tant que voie pour le développement durable des PEID. La représentante a suggéré que les délégués de l'AIMS élaborent un « plan d'action pour la résilience maritime » fondé sur la science et l'économie.

Le Cap-Vert a convenu que l'inscription des océans comme un objectif des ODD est « une idée géniale ». Le PNUE a déclaré qu'énumérer précisément la valeur ajoutée de l'économie bleue est critique; autrement, le concept restera ambigu. L'UNESCO a vivement recommandé le recours à la recherche actuelle conduite par les organes et partenaires des Nations Unies pour documenter les projets, les résultats attendus et les nouveaux partenariats.

Le Président Jumeau a mis fin à la séance en résumant les principales questions qui seront transmises au comité de rédaction, notamment: la question des subventions perverses; le transport maritime; la non-exclusivité de l'économie bleue; le commerce du carbone bleu; l'apprentissage s'appuyant sur les initiatives existantes; le passage à l'action et au développement; la communication du message de l'AIMS à tous les PEID avant la Barbade; et la définition de l'économie bleue.

**SESSION II DU DIALOGUE OUVERT: ÉTABLIR DES PARTENARIATS:** Jeudi après-midi, Tony Imaduwa, Coordonnateur national du programme SIDS DOCK, a décrit la collaboration dans le contexte de SIDS DOCK, qui a été lancé en tant que partenariat sur l'énergie durable entre l'AOSIS, le PNUD, la Banque mondiale et le Danemark, et comprend maintenant le Japon. SIDS DOCK, a-t-il indiqué, conduit plus de 50 projets de recherche nécessitant environ 500 millions de dollars US. Étant donné que les PEID contribuent à moins de 1% aux émissions de gaz à effet de serre mais seront parmi les premiers pays touchés par les changements climatiques et les moins en mesure de s'adapter, il a déclaré que les PEID ont besoin d'une transformation du secteur de l'énergie, notant que SIDS DOCK a pour objectif de mobiliser 10 milliards de dollars US d'ici 2033.

Marina Confait, Vice-présidente de l'Université des Seychelles, a parlé des collaborations dans le cadre du Consortium des universités des petits États insulaires en développement (UCSIS). Elle a décrit les programmes

académiques dans les écoles membres de l'UCSIS comme étant des plates-formes possibles pour la réalisation des principes de l'économie bleue par la formation de diplômés aptes à mieux gérer la nature, les océans et les écosystèmes dans les PEID.

Le Président Jumeau a déclaré, concernant le financement, que « les PEID ne viennent pas avec un bol de mendiant » et que l'UCSIS et le SIDS DOCK représentent deux exemples clairs que les PEID se viennent en aide eux-mêmes plutôt qu'ils n'attendent que d'autres leur fournissent des fonds pour aller de l'avant.

Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a parlé des possibilités d'échanges étudiants et a offert d'utiliser ses ressources pour faciliter les échanges entre les universités de la région de l'AIMS.

Le DAES-ONU a déclaré que malgré quelques « pépins temporaires », le modèle partenarial est un succès et a fait des progrès. Il a déclaré que les partenariats stagnent pour diverses raisons, et qu'il est important de les impliquer dans le processus politique, qui offre un espace pour présenter leur travail. Il a indiqué que l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies envisage la création d'observatoires mondiaux du tourisme dans chaque région, qui offrent des possibilités de partenariat. Il a plaidé pour l'abandon des « définitions vagues du partenariat » et pour se centrer sur cinq domaines: le climat, les océans, les déchets, la résilience et la préparation face aux catastrophes et le tourisme.

Le Secrétariat du Commonwealth a demandé aux délégués d'examiner la manière dont les partenariats existants sont mis à profit, et leur a vivement recommandé d'éviter la duplication des efforts. Le Bureau du Haut-Représentant a suggéré que le SIDS DOCK utilise le Haut-Représentant pour défendre ses questions au sein du Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous, récemment formé par le Secrétaire général. Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a vivement recommandé aux délégués de considérer les jeunes comme des partenaires, et d'intégrer des jeunes passionnés, capables et formés au sein des partenariats afin qu'ils puissent y apporter leurs compétences.

Didier Dogley a fait une présentation sur les échanges de dette au bénéfice de l'adaptation, moyen par lequel les PEID peuvent bénéficier d'un allègement de la dette s'ils investissent dans la conservation de la nature et l'adaptation aux changements climatiques. Il a expliqué l'histoire de la conversion de la dette, qui a d'abord été mise en œuvre en Amérique latine dans les années 1980, et a noté que tandis que la dette des PEID a augmenté de 9% entre 2007 et 2010, le PIB a augmenté de seulement 1,7% dans les PEID, comparativement à 6,3% dans les pays en développement au cours de la même période. Il a indiqué que le fait que la plupart des PEID ne parvient jamais à sortir du piège de la dette fournit dans les faits une opportunité, et a expliqué les mécanismes de conversion de la dette.

En réponse à une question posée par le Secrétariat du Commonwealth, Dogley a déclaré que les Seychelles espèrent prendre un engagement formel concernant l'échange de dette au bénéfice de l'adaptation à la Conférence d'Apia l'an prochain. Il a ajouté que les Seychelles ont un avantage parce que le gouvernement a été impliqué au plus haut niveau et travaille avec The Nature Conservancy pour établir les modalités. Le

Partenariat insulaire mondial (GLISPA) a noté que quatre ou cinq PEID font également des essais de conversion de dettes et que 17 échanges de dettes ont déjà été menés à bien en Amérique latine. Wildlife Conservation Society a déclaré que les échanges de dettes en faveur de l'adaptation génèrent aussi des revenus du tourisme, en plus de réduire la dette. Le Président Jumeau a ajouté que la relation avec les créanciers est importante, et a déclaré que le Gouvernement des Seychelles a tenu des consultations globales avec les parties prenantes depuis le tout début. Le Secrétariat du Commonwealth a déclaré que la crédibilité est un facteur important.

Le Ministre Payet a décrit le travail du Partenariat mondial pour les océans (PMO), coordonné par la Banque mondiale, qui espère mobiliser des financements et des connaissances pour parvenir à des solutions intégrées pour la « croissance bleue ».

Alemneh Dejene, de la FAO, a examiné les menaces émergentes pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dans les PEID de l'AIMS. Il a déclaré que les changements climatiques représentent la plus grande menace pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans la région de l'AIMS, notant que cela affecte la pêche, les ressources marines, l'agriculture et la foresterie. La diversification des moyens de subsistance et des chaînes de valeur rendent, a-t-il déclaré, les pays plus résilients et réduisent les incidences des risques climatiques. Il a discuté de la sécurité alimentaire dans les PEID de l'AIMS et a déclaré qu'une stratégie est nécessaire pour réduire la dépendance aux importations alimentaires. À cet égard, il a appuyé l'appel lancé par les pays de l'AIMS pour une initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition et a noté l'importance des partenariats.

Raj Mohabeer, du Projet Islands de la COI, a examiné les 20 thèmes de la SMCEM et a énuméré les partenaires du projet et de financement impliqués dans chaque thème, concluant que les principales lacunes de mise en œuvre existent dans les thèmes où les partenaires font défaut. Il a expliqué que les PEID doivent identifier des partenaires pour atteindre ces objectifs. Christophe Legrand, du Projet Islands de la COI, a discuté d'un projet aux Seychelles qui fonctionne depuis deux ans. Il a expliqué que le Projet Islands vise le renforcement des compétences, l'échange des meilleures pratiques et le travail avec des partenaires, et qu'il ne touche pas tant la mise en œuvre sur le terrain que la bonne gouvernance.

Nirmal Shah, du Comité de pilotage de la société civile de l'AIMS, a déclaré que la société civile dans la région de l'AIMS aspire à comprendre le sens de l'économie bleue, demandant des éclaircissements sur la question de savoir si elle n'est pas « simplement une tactique de marketing » qui représente en fait l'« économie brune » ou le statu quo. Il a déclaré que les partenariats sont nécessaires pour aller au-delà du modèle économique défaillant du 20<sup>e</sup> siècle. Il a souligné que le DAES-ONU représente un obstacle plutôt qu'un facilitateur de partenariats en rejetant la participation de la société civile aux réunions comme celle-ci.

Kate Brown, Coordonnatrice au GLISPA, a présenté un aperçu du partenariat et de ses entreprises, en indiquant qu'il se centre sur la mobilisation des ressources pour améliorer la mise en œuvre dans les pays. Elle a déclaré que le GLISPA vise

la promotion des économies bleue et verte, la réduction de la menace posée par les espèces envahissantes, la promotion de l'adaptation fondée sur les écosystèmes, et l'appui à une mise en œuvre réussie des engagements. Elle a signalé une étude qui décrit les éléments contribuant à la réussite du GLISPA, notamment: des promoteurs de la biodiversité influents et dévoués en tant que Co-présidents; une passion, des valeurs et un engagement partagés au sein des membres du comité de direction; des activités qui se renforcent mutuellement; et un soutien de base à la coordination.

Wills Agricole, Secrétaire principal de l'Environnement et de l'énergie des Seychelles, a décrit le Défi de l'océan Indien occidental (WIOCC) et ses efforts pour catalyser le progrès dans la région de la même façon que le Défi des Caraïbes et le Défi de la Micronésie l'ont fait dans leurs régions. Il attend avec impatience la Conférence d'Apia et espère qu'un forum de haut niveau, impliquant les défenseurs de la première heure du WIOCC, pourra renforcer le soutien nécessaire à la réussite de son lancement.

Le Président Jumeau a résumé les principales conclusions de la session de l'après-midi, devant être transmises au comité de rédaction, notamment: de mettre à profit les partenariats existants; de minimiser le chevauchement des efforts; de faciliter l'intégration des échanges de dette au bénéfice de l'adaptation; de compléter les conversions de dettes avec des innovations génératrices de revenus liées à l'économie bleue; de chercher à examiner et à rationaliser les mécanismes de financement de l'adaptation de la CCNUCC; et l'appui de l'AIMS au PMO. Il a alors ajourné les « délibérations longues et chargées » de la journée.

### **GRUPE DE RÉDACTION**

Jeudi matin, le groupe de rédaction s'est réuni sous la présidence de Jean-Paul Adam, Ministre des affaires étrangères des Seychelles. Des représentants du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, des Maldives, de Maurice, des Seychelles, de Singapour, du Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS et du DAES-ONU ont participé à la session. Le Président a ouvert la réunion en soulignant la nécessité de mesures concrètes. *Note de l'éditeur: Le résumé de cette session sera centré sur les questions afin de préserver la confidentialité des participants.*

**Vue d'ensemble:** La présentation a noté que les défis et les besoins des PEID ont été reconnus depuis 1992, mais qu'il reste encore beaucoup à faire, et a abordé les questions suivantes: l'élaboration d'indices de vulnérabilité est devenue une question urgente et doit être liée au développement, en particulier puisque le PIB par habitant est une mesure de développement inadéquate; la plupart des pays qui ont été radiés de la liste des PMA sont des PEID et, par conséquent, ne reçoivent de l'aide que sous forme de prêts commerciaux et ne peuvent donc pas s'affranchir de leur dette; ceux qui ont réussi ne devraient pas être punis; les PEID nécessitent une catégorie spéciale dans le système des Nations Unies; les initiatives telles que le Projet Islands de la COI aident à la création d'indices de vulnérabilité, mais davantage d'aide est nécessaire; et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) travaille sur une proposition de

régime commercial spécial pour les PEID. Certains ont appelé à un mécanisme spécial de financement pour les PEID, des financements innovants et des stratégies de réduction de la dette.

Les délégués ont discuté du fait que les sources nouvelles et supplémentaires d'APD sont de plus en plus rares, et qu'une demande de ce type d'APD a été faite par la Barbade et Maurice lorsque la situation financière internationale était plus favorable, en vain. Un délégué a fait observer que, même après le tsunami en 2005, aucun fonds n'a été créé. D'autres mesures qui peuvent être prises, notamment le commerce, doivent être étudiées, a suggéré un autre. Il a également souligné que si les gouvernements et les OIG n'ont pas tenu leurs engagements dans le cadre du PAB et de la SMCEM, les PEID n'ont pas été plus vigilants dans le suivi de ces engagements.

Les discussions ont abordé la nécessité d'un secrétariat de l'AIMS pour améliorer la coordination régionale. Beaucoup ont suggéré que la COI joue ce rôle, un délégué suggérant que son rôle actuel doit être renforcé. Un autre a suggéré l'établissement d'un bureau régional des PEID au sein de la CEA. Certains ont noté que l'AIMS est maintenant un terme impropre, car les deux pays de la Méditerranée, Malte et Chypre, font désormais partie de l'Union européenne (UE) et non plus des PEID.

**Défis nouveaux et émergents:** La présentation a fait état du fait que les économies des PEID sont fortement basées sur l'environnement marin pour le tourisme, la pêche et les autres secteurs, et a décrit la manière dont le concept d'économie bleue rassemble les questions qui comptent le plus pour les PEID, notamment: les nouvelles possibilités énergétiques; la conservation de la biodiversité; l'adaptation aux changements climatiques; l'exploitation durable des richesses minières; la mise en place d'un commerce durable; le tourisme durable; et la gestion durable de l'espace océanique. La présentation a souligné l'importance de la bonne gouvernance des ressources océaniques, mais a noté qu'un manque de financement entrave la mise en œuvre des plans d'action et des stratégies.

Un délégué a souligné la nécessité d'identifier les acteurs qui souhaitent financer des activités qui permettent de préserver et d'exploiter les ressources marines de façon durable.

Les défis existants et émergents identifiés concernent: la réduction des importations d'énergie et l'utilisation accrue des énergies renouvelables; l'agriculture et la sécurité alimentaire; l'adaptation aux changements climatiques; la gouvernance mondiale des océans; les ressources en eau douce et les eaux usées; les activités illégales dans les océans (piraterie, trafic de drogue et terrorisme); la gestion du plateau continental; la faible capacité d'absorption en matière d'emploi et les besoins de mobilité de la main-d'œuvre; le déclin de la pêche et le rôle des pays pratiquant la pêche hauturière; la gestion des pêches et la gestion des zones côtières; la gestion des déchets; la pollution transfrontière de l'air et de l'eau; la fréquence croissante des catastrophes; les MNT; le secteur du tourisme; et la nécessité de tirer parti du patrimoine culturel au profit du développement.

En ce qui concerne la capacité humaine, la fuite des cerveaux est un problème, mais, comme l'a souligné un délégué, les PEID doivent également regarder les « gains de cerveaux » et profiter des grandes diasporas et puiser dans leur expertise. Certains ont souligné la nécessité d'améliorer l'éducation, l'entrepreneuriat

et la formation professionnelle pour donner aux jeunes les outils nécessaires et innovants « pour changer le monde »; l'UCSIS a été mentionné comme étant un bon départ dans ce sens. Un délégué a déclaré que le transfert des connaissances, notamment entre les universités et la société civile, est aussi important que le transfert de technologies.

Un délégué a souligné que le défi consiste à éviter de réinventer la roue et de plutôt s'appuyer sur les structures et les ressources existantes pour mettre en œuvre les plans existants. Ce qui était autrefois une contrainte peut devenir une opportunité, comme cela a été démontré à Singapour concernant la réduction de la dépendance à l'importation d'eau et de carburants. Les délégués ont souligné que les PEID peuvent être des laboratoires d'essais où les projets peuvent être mis en œuvre à une petite échelle.

**Priorités régionales pour le développement durable des PEID:** Les discussions de l'après-midi ont été en grande partie axées sur les ODD, en particulier sur un éventuel ODD sur les PEID qui serait accessible à tous les PEID et assurerait leur reconnaissance internationale. Certains ont exprimé des inquiétudes, mentionnant qu'un objectif « soigneusement élaboré » lié aux océans pourrait répondre aux préoccupations des PEID, tout en étant plus acceptable au niveau international. Les délégués ont établi les questions qui pourraient être abordées par les ODD, notamment le commerce, la dette, la sécurité (y compris les préoccupations liées au piratage), et l'énergie durable pour tous. Un délégué a insisté pour que les ODD soient spécifiques, limités dans le temps, mesurables et réalisables et a déclaré qu'un ODD sur les océans ou sur les PEID doit comprendre des indicateurs. Certains délégués ont recommandé que le comité de rédaction harmonise les positions et s'assure que l'exclusion est évitée.

Les participants ont également soulevé les questions suivantes au cours du groupe de rédaction: les PEID ont besoin de plus de soutien pour la collecte des données, ce qui est impératif pour mesurer les progrès; les progrès dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM ont été difficiles à évaluer en raison du manque d'indicateurs, et alors que de nombreuses préoccupations soulevées sont déjà abordées par le PAB et la SMCEM, des conseils sur la mise en œuvre sont nécessaires.

Certains ont mentionné que les conditions nationales habilitantes devraient être alignées sur les normes internationales pour une mise en œuvre effective, notamment en ce qui concerne les cadres législatifs. Les délégués ont également souligné que: les stratégies nationales doivent être en place pour encourager la mobilisation des ressources et accroître la sensibilisation et la participation des parties prenantes; les organisations régionales peuvent apporter un soutien et jouer un rôle de surveillance; et les institutions doivent être renforcées.

Le comité de rédaction s'est réuni dans la soirée pour préparer le projet de document final.

### **PLÉNIÈRE DE VENDREDI MATIN**

Le dernier jour de la réunion préparatoire de l'AIMS a commencé par une déclaration de Jean-Paul Adam, Ministre des affaires étrangères des Seychelles. Il a résumé les délibérations de jeudi dans le comité de rédaction, qui avait convoqué trois

sessions sur: les solutions pratiques et pragmatiques pour la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM; les nouveaux défis de la région de l'AIMS et les moyens d'y remédier; et les priorités régionales pour les PEID, notamment l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Il a indiqué que les principales questions abordées incluent: la nécessité d'un indice de vulnérabilité; la nécessité d'un mécanisme de financement consacré aux PEID; l'importance de la dette au sein des PEID; la radiation des PEID de la liste des PMA; l'amélioration de la gouvernance des océans; les menaces transfrontalières, comme la pollution de l'air et des océans et le trafic de drogue; la résilience face aux catastrophes naturelles; et la nécessité d'un ODD spécifique aux océans.

Maurice a remercié le Ministre pour son rapport et a déploré qu'après avoir examiné le projet de document final, il ait senti qu'il y avait un « énorme fossé entre ce qui a été dit » et ce qui a figuré dans le document. Le délégué a suggéré que Adam fournisse ses notes au comité de rédaction pour qu'il puisse combler les lacunes. Il a également noté que deux documents finaux ont été distribués et qu'il serait plus adéquat qu'un seul document de synthèse soit issu de la réunion de l'AIMS. Il a souligné la nécessité que le comité de rédaction prépare un rapport ciblé qui décrit des recommandations claires pour la réunion préparatoire interrégionale de la Barbade.

Le Président Payet a répondu que bien que deux documents aient été distribués, un seul était le projet de document final, l'autre représentait le rapport de la session ouverte de haut niveau de jeudi, destiné à contribuer aux travaux du comité de rédaction. Il a ensuite proposé que les délégués se séparent pendant une heure pour examiner le projet de document final et présentent des observations aux rapporteurs, et se réunissent à nouveau au sein du comité de rédaction à 11h. Le Cap-Vert a appuyé cette modification de l'ordre du jour et le Président Payet a mis fin à la séance de la matinée.

Le comité de rédaction s'est réuni jusqu'à 17h et pendant cette période, les membres ont discuté du projet de document final, paragraphe par paragraphe.

### **SÉANCE DE CLÔTURE**

Le Président Payet a ouvert la séance plénière de clôture à 17h50 le vendredi. Il a remercié les délégués pour les longues heures consacrées à produire un document final au cours des deux derniers jours. Il a remercié les partenaires et les organisations internationales, les jeunes, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autres pour leur participation active et leur patience dans l'attente de la conclusion des délibérations.

Le Rapporteur, l'Ambassadeur Lima, a décrit les points essentiels du document final qui a été approuvé par le comité de rédaction. Maurice, les Maldives et la Guinée-Bissau ont approuvé le document final. Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a demandé que sa recommandation visant à inclure les jeunes dans les délégations à la Conférence d'Apia soit incluse dans le document. Le Président a dit que cela apparaîtrait dans le rapport de la réunion.

Vuk Jeremić, Président de la 67<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, a déclaré que les PEID font face à d'énormes défis au-delà de leurs actions et pourraient être littéralement

avalés en entier par les océans dans « une refonte de l'ancien mythe de l'Atlantide dans la tragédie des temps modernes, emblématique de l'arrogance de l'homme ». Il a suggéré une attention particulière pour le financement des systèmes d'alerte précoce, les stratégies d'adaptation et d'atténuation, et a demandé instamment un financement du FVC. Concernant le programme de développement pour l'après-2015, il a déclaré qu'il serait « impossible » de le mettre en œuvre sans la paix et la sécurité et a vivement recommandé de s'attaquer à la piraterie et au terrorisme en haute mer. Il a soutenu l'idée d'un ODD relatif aux océans et a conclu en soulignant que la fenêtre d'opportunité permettant d'agir contre les changements climatiques est en train de se refermer.

Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations Unies et Secrétaire général de la troisième Conférence internationale de 2014 sur les PEID, a réaffirmé l'engagement du DAES-ONU à faire en sorte que le futur programme de développement mondial soit en mesure de répondre aux besoins des PEID. Il a encouragé une plus grande coordination entre les PEID de l'AIMS et a souligné le rôle des partenariats pour surmonter les défis.

L'Ambassadrice Marlene Moses, de Nauru et Présidente de l'AOSIS, a déclaré que les « étoiles sont alignées en faveur des PEID comme jamais auparavant »: les Fidji se sont distingués en tant que Président du Groupe des 77 et la Chine, John Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, assumera la présidence de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale; et des processus multiples, tels que le programme de développement pour l'après-2015, les ODD et la réforme de l'ECOSOC, vont de l'avant. Elle a indiqué que des décennies peuvent s'écouler avant que les PEID n'aient à nouveau une telle occasion de positionner leurs questions au centre de l'ordre du jour international, et le fait d'être conscient des liens entre ces processus est essentiel. Elle a vivement recommandé aux délégués de formuler des propositions claires et de refuser de céder le programme des PEID aux autres.

Jean-Paul Adam, Ministre des affaires étrangères des Seychelles, a noté que, bien que « nous nous regroupions en petits groupes », en ce qui concerne la durabilité, en fin de compte, « nous devons agir en tant que Nations Unies ». Il a souligné que si les îles ne sont pas durables, alors la planète n'est pas viable. Il a mis en exergue les principales recommandations contenues dans le document final, notamment le renforcement de l'appui institutionnel en faveur des PEID et le fait d'aller au-delà de la méthode « dépassée » consistant à utiliser le PIB par habitant pour mesurer le développement et l'économie bleue. Il a souligné l'importance des réseaux de jeunes et a annoncé que les Seychelles disposeront d'un jeune leader dans leur délégation à la Conférence d'Apia. Il a remercié tous les délégués pour leurs contributions, et a mis fin à la réunion à 18h57.

### **DOCUMENT FINAL DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PEID POUR LA RÉGION DE L'AIMS**

**I. INTRODUCTION:** L'introduction composée de six paragraphes énonce les objectifs de la Conférence d'Apia et résume les déclarations d'ouverture et l'organisation de la Réunion préparatoire pour la région de l'AIMS.

## II. PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR ET LACUNES À COMBLER DANS LA MISE EN ŒUVRE:

Les neuf paragraphes de cette section rappellent, entre autres:

- l'engagement envers les principes et les priorités du PAB, de la SMEM, du chapitre 17 d'Action 21, du PMEJ, et de *l'Avenir que nous voulons*, le document final de Rio+20;
- les vulnérabilités particulières des PEID qui ont été reconnues par la communauté internationale depuis la CNUED, en 1992;
- que le manque de ressources financières a, malgré des efforts considérables, entravé les progrès dans la mise en œuvre du PAB et de la SMEM, et les PEID de l'AIMS continuent à souffrir, entre autres, de l'insécurité alimentaire, du manque d'infrastructures appropriées en matière d'assainissement, d'une gestion inadéquate des déchets, du manque d'eau potable, de l'absence de réseaux de transport adéquats et de la dépendance aux sources d'énergie à base de carbone;
- que la communauté internationale est invitée à assurer une « transition en douceur » pour les PEID de l'AIMS qui ont récemment été radiés de la liste des PMA;
- l'absence d'une définition concrète des PEID, qui est un élément fondamental de leur incapacité à obtenir un traitement spécial de la part des organisations de développement et des pays donateurs;
- que les PEID ont maintes fois fait appel à des mesures alternatives au PIB par habitant, qui tiennent pleinement compte de leurs vulnérabilités et de la résilience dans le contexte du développement économique et des changements climatiques;
- l'écart observé dans les conditions habilitantes aux niveaux régional et national, marqué d'une intégration inadéquate du PAB et de la SMEM dans les plans et stratégies nationaux, l'absence d'un mécanisme de coordination pour la région de l'AIMS, et le manque important de capacités de suivi et d'évaluation;
- que le développement durable des PEID de l'AIMS a souffert de graves déficits en matière de conditions habilitantes internationales; et
- que sans la paix et la sécurité, aucun développement durable n'est possible.

## III. MESURES CONCRÈTES ET PRAGMATIQUES POUR LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE:

Le premier paragraphe appelle à un changement de paradigme dans l'approche du développement durable des PEID, en reconnaissant que chaque pays requiert ses propres outils différenciés, et en insistant sur la notion de solidarité des PEID comme étant un préalable nécessaire à la mise en œuvre. Un certain nombre de sous-sections s'ensuivent.

**Économie bleue:** Cette sous-section appelle:

- les PEID de l'AIMS, en tant que grands États océaniques, à se saisir de leur avantage concurrentiel et se tailler une place dans l'économie mondiale;
- à une conférence sur l'économie bleue, soutenue par les EAU, qui se tiendra au cours de la semaine de la durabilité d'Abou Dhabi, en janvier 2014; et
- à la création d'un centre océanographique régional spécialisé, au développement d'une industrie terrestre liée à l'océan, incluant la production d'énergie renouvelable, et à l'élimination des subventions soutenant la pêche INDNR et d'autres activités non durables liées à la pêche.

## Mécanismes de financement et instruments du commerce:

Ces deux paragraphes demandent:

- l'accès à un financement adéquat pour mettre en œuvre le programme de développement des PEID, notamment: le renforcement des capacités pour négocier des accords commerciaux et de partenariat et pour naviguer à travers les exigences complexes liées à l'accès à certains fonds; l'accès plus simple, plus souple et plus favorable aux fonds; des sources de financement nouvelles et supplémentaires; et
- à la CNUCED de poursuivre le développement de moyens de faciliter la circulation internationale des marchandises provenant des PEID, les services financiers et professionnels, ainsi que l'accès préférentiel aux marchés clés avec des règles souples concernant l'origine.

## Collaboration régionale et arrangements institutionnels:

Les paragraphes de cette section:

- réaffirment le rôle de coordination joué par la COI;
- fait appel aux agences des Nations Unies pour qu'elles collaborent avec la COI dans la mise en œuvre du PAB et de la SMEM;
- appellent les mécanismes régionaux de l'AIMS à faciliter le processus d'accès des PEID de l'AIMS au financement, au transfert de technologies et au renforcement des capacités, et à faciliter les partenariats PEID-PEID potentiellement transformateurs;
- prévoient la traduction portugaise aux réunions des PEID de l'AIMS;
- recommandent que les entités des Nations Unies et les organisations régionales renforcent l'appui institutionnel en faveur des PEID dans leurs programmes et entreprennent des activités qui répondent aux besoins des PEID; et
- appellent le Secrétariat des Nations Unies à augmenter les ressources humaines et financières actuellement à disposition du Groupe des PEID du DAES-ONU.

**Partenariats:** Ce paragraphe met en évidence les partenariats existants, notamment le GLISPA, le SIDS DOCK, le WIOCC et l'UCSIS, et demande l'appui des agences des Nations Unies compétentes.

**IV. NOUVEAUX DÉFIS ET PERSPECTIVES:** Les paragraphes de cette section abordent un certain nombre de questions, notamment:

- le développement économique grâce à des investissements dans les capacités et les infrastructures pour, entre autres: profiter davantage des ressources océaniques, notamment la gouvernance des océans; renverser la diminution des stocks de poissons; et conserver les écosystèmes côtiers et marins;
- l'acidification des océans induite par les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques extrêmes qui continuent de faire reculer le développement humain et économique dans les PEID et d'affecter la sécurité nationale dans les régions des PEID et alentour;
- la déception face à la non-reconstitution du Fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto;
- la réalisation des promesses de contributions au FVC;
- l'élaboration d'une stratégie des PEID pour la réduction des risques de catastrophe afin d'améliorer leur capacité à faire face aux catastrophes;

- la vulnérabilité au crime organisé international, tel que le trafic de drogue et la traite des êtres humains et le commerce des marchandises de contrefaçon et le piratage, qui menacent de plus en plus la paix nationale et régionale, la sécurité et le progrès vers le développement durable;
- la croissance démographique et l'urbanisation, qui exercent une pression supplémentaire sur l'eau douce, l'assainissement et le logement;
- les complexités découlant de l'augmentation de la mobilité internationale de la main-d'œuvre, ce qui crée le chômage et le sous-emploi, mais aussi des opportunités pour le développement économique;
- la gestion des déchets chimiques dangereux, notamment les déchets électroniques et la nécessité de mécanismes régionaux, de plans d'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures, et d'une augmentation des investissements et de la coopération pour le développement de la gestion intégrée des déchets et de technologies y afférant;
- l'accès à une énergie propre et abordable, la poursuite de la diversification des sources d'énergie, le renforcement du partage de technologies et la promotion des énergies renouvelables qui sont facilement adaptables aux PEID, avec l'aide du Fonds pour l'énergie renouvelable du PNUD et de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA);
- la coopération régionale et les accords pour lutter contre la pollution transfrontalière, tels que la pollution de l'air et les déchets marins;
- la nécessité de systèmes de santé renforcés pour assurer une couverture universelle afin de lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles; et
- la nécessité de soutenir le développement et la production de variétés de cultures résistantes aux changements climatiques, de technologies pour améliorer la productivité, et le renforcement des capacités afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les stratégies nutritives.

#### V. PRIORITÉS RÉGIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID (POST-2015):

Cette section:

- reconnaît l'importance de la Conférence d'Apia pour assurer l'inclusion des priorités des PEID dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015;
- appelle à un renforcement des mécanismes nationaux de gouvernance pour promouvoir la planification à long terme, avec l'intégration du développement durable dans le développement national;
- affirme que la priorité devrait être accordée aux océans dans le programme de développement pour l'après-2015, avec un ODD dédié aux océans et le soutien à l'économie bleue intégré dans le programme de développement dans son ensemble;
- appelle à des efforts énergiques et novateurs pour promouvoir les énergies renouvelables, notamment éoliennes, solaires et océaniques, dans le programme de développement pour l'après-2015 et les ODD;
- demande des investissements dans les programmes visant à développer les capacités humaines des PEID et à renforcer la résilience des sociétés et des économies des PEID;

- reconnaît l'impératif de la gestion efficiente et efficace des ressources naturelles, à savoir l'eau, les terres et la biodiversité, et appelle la communauté internationale et les PEID à promouvoir les modes de consommation et de production durables;
- appelle à l'élaboration d'indices appropriés qui reflètent mieux les vulnérabilités des PEID et les guident vers l'adoption de politiques et de stratégies plus éclairées pour le renforcement et le maintien de la résilience à long terme et demande que le renforcement de la résilience soit un objectif du programme de développement pour l'après-2015;
- appelle à une intégration des besoins critiques des PEID en matière d'adaptation aux changements climatiques, y compris l'eau, l'assainissement, la protection du littoral et la protection des infrastructures côtières critiques, dans le programme de développement pour l'après-2015, soutenue par des objectifs mesurables par les pays développés concernant l'aide apportée aux PEID en matière d'adaptation;
- demande que les problèmes de santé figurent en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015, au sein d'un objectif intitulé « couverture maladie universelle »; et
- appelle à la mise en place d'un système de surveillance mondial solide pour renforcer la responsabilisation à tous les niveaux et assurer une analyse adéquate et en temps opportun de la mise en œuvre du PAB, de la SMCEM et du résultat de la Conférence d'Apia en tant que partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015.

#### BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

*« Nous pouvons couler ou flotter tous ensemble, parce que nous sommes tous dans le même bateau » - Sting*

La réunion préparatoire de la région de l'AIMS était la troisième et dernière réunion régionale en vue de la Troisième conférence internationale sur les PEID, prévue en septembre 2014, à Apia, au Samoa. Elle a offert l'occasion aux PEID de l'AIMS d'évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM, et d'identifier les nouveaux défis, les perspectives et les priorités pour le développement durable des PEID.

La région de l'AIMS est celle détenant le moins d'adhésions parmi les trois régions des PEID, soit seulement huit pays: le Cap-Vert, les Comores, la Guinée-Bissau, les Maldives, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et Singapour. Contrairement aux régions du Pacifique et des Caraïbes, aucune identité régionale distincte ni organisation globale n'unit ces pays. Ceux-ci sont diversifiés sur le plan géographique (situés dans trois plans d'eau différents), économique (allant de PMA à pays à revenu moyen à élevé), régional (distribués de l'Asie à l'Afrique) et culturel (dotés de 10 langues officielles parlées à travers huit îles). En outre, avec Malte et Chypre, les ex-PEID méditerranéens, faisant aujourd'hui partie de l'UE, le nom « AIMS » lui-même est devenu un terme inadapté. Ce qu'ils ont en commun, cependant, c'est qu'ils ne font pas partie des deux groupes régionaux majeurs de PEID et qu'ils partagent tous des vulnérabilités, des défis et des opportunités similaires.

Cette brève analyse examine trois grands thèmes qui sont ressortis lors de la réunion, à savoir l'économie bleue, les réalités économiques dans les PEID, et les défis et les opportunités, et termine par un regard sur les prochaines étapes du voyage vers Apia.

### « SYNCHRONICITÉ »

Bien que le concept de l'économie bleue ait été abordé dans les deux réunions régionales des Caraïbes et du Pacifique, il a été au premier plan lors de la réunion des pays de l'AIMS. Le gouvernement du pays hôte a fait remarquer que, bien que les PEID de l'AIMS ne soient pas dotés d'une aussi forte identité que les PEID des Caraïbes ou du Pacifique, ils ont le mandat de promouvoir l'économie bleue et de faire entendre leur voix à l'unisson. Le développement durable des îles repose sur la santé et la vitalité du milieu marin, qui font intervenir l'amélioration de la gouvernance des océans, le maintien de la santé des océans, ainsi que le développement et la gestion durables des ressources océaniques. Témoignant de l'importance que les PEID attachent à l'économie bleue, le Président des Seychelles, James Alix Michel, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que l'économie bleue est une opportunité partagée d'aborder les questions qui importent le plus aux PEID, tandis que la Présidente de l'AOSIS, Marlene Moses, a souligné que le concept intègre la nature et les défis auxquels sont confrontés les PEID.

Cependant, alors que beaucoup ont appelé à la promotion de l'économie bleue, il était évident qu'un examen plus approfondi demeure nécessaire pour définir clairement l'économie bleue avant que le concept puisse être effectivement et correctement mis en œuvre. Dans cet esprit, le gouvernement du pays hôte a fait un effort pour mener les délégués au-delà des discussions habituelles et aborder les questions de mise en œuvre en se centrant principalement sur les partenariats et l'économie bleue. Les délégués ont reconnu simultanément l'opportunité unique qui leur est offerte de définir le concept d'économie bleue et le risque de laisser le concept ambigu et de permettre à des pays qui n'appartiennent pas à la catégorie des PEID de le définir à leur place. Peut-être que la Conférence d'Apia sera l'occasion de définir et d'appliquer de façon synchrone le concept d'économie bleue de sorte qu'il puisse représenter un résultat concret au Samoa.

### « ENVOYER UN SOS »

Une autre question qui s'est posée a été celle de la nécessité d'aller au-delà de la méthode « dépassée » consistant à utiliser le PIB par habitant comme une mesure de développement. Tel que les délégués l'ont souligné, cela est particulièrement important lors de la détermination du statut de PMA, les critères actuels ne tenant pas suffisamment compte des préoccupations relatives à la vulnérabilité des PEID. Par exemple, des études ont montré que les PEID sont 33 % plus vulnérables aux chocs extérieurs, entraînant souvent de graves conséquences économiques. Dix des 49 PMA sont des PEID. Trois pays ont récemment été rayés de la liste des PMA, dont deux dans la région de l'AIMS: le Cap-Vert et les Maldives. Parmi les quatre pays recommandés pour radiation de la liste, trois sont des PEID du Pacifique: Vanuatu, le Samoa et les Tuvalu. Une fois qu'ils ne sont plus des PMA,

les pays ne sont plus éligibles aux prêts assortis de conditions avantageuses. Les PEID de l'AIMS, conduit par le Cap-Vert, ont exprimé très fortement que les PEID ne doivent pas être « punis pour leur succès ».

En parallèle, les PEID sont parmi les pays les plus endettés. Le Fonds monétaire international prévoit que d'ici la fin de 2013, 13 PEID auront un ratio de leur dette publique au PIB supérieur à 60 %, et sept auront un ratio supérieur à 100 %. De plus, depuis le début de la crise financière, les PEID ont connu une baisse annuelle moyenne de la croissance du PIB de 4,8 %, certains connaissant une baisse allant jusqu'à 10 %. Cette tendance à l'endettement en a conduit beaucoup à prétendre que c'est « le prix à payer pour être une petite île ». D'autres ont fait remarquer que les PEID risquent de ne jamais être en mesure de s'affranchir du piège de la dette. En fait, le paradoxe réside dans le fait que les PIB des PEID semblent en bonne santé par rapport à ceux de la plupart des PMA.

Les délégués ont soutenu avec passion l'idée que la vulnérabilité doit être prise en compte lors de l'examen de l'état de développement des PEID. Les trois réunions régionales ont noté qu'il suffit d'une seule tempête ou catastrophe naturelle pour effacer toute une économie. Par exemple, l'ouragan Ivan a anéanti la valeur de deux ans de PIB de la Grenade en 2004. En plus de renouveler les appels pour l'élaboration d'un indice de vulnérabilité, bon nombre de délégués ont plaidé pour l'établissement d'une catégorie spéciale pour les PEID au sein du système des Nations Unies pour permettre à ces petits pays vulnérables de bénéficier du niveau d'attention qu'ils jugent nécessaire.

### « UN CANARI DANS UNE MINE DE CHARBON »

Le jour de l'ouverture de la réunion de la région de l'AIMS, le Ministre de l'environnement des Seychelles, Rolph Payet, a déclaré que les PEID représentent « le canari dans une mine de charbon », en référence au fait qu'ils sont les premiers à être touchés par l'élévation du niveau de la mer due aux changements climatiques, et que ce qui se produit dans les PEID est un indicateur de ce qui se produira ailleurs. Comme l'a déclaré le Président de l'AGNU, Vuk Jeremić, dans ses remarques de clôture, les PEID font face à d'énormes défis qui vont au-delà de leurs actions et pourraient être littéralement avalés en entier par les océans dans « une refonte de l'ancien mythe de l'Atlantide dans la tragédie des temps modernes, emblématique de l'arrogance de l'homme ».

Dans le même temps, comme mentionné lors des discussions interactives, les PEID sont des laboratoires d'essai idéaux dans lesquels il est possible de mettre en œuvre des technologies relatives aux énergies renouvelables et d'autres technologies émergentes. Les investisseurs comprennent que lorsqu'une méthode fonctionne à une petite échelle, comme c'est le cas des PEID, elle peut être étendue pour devenir une solution pour les grands pays, un fait qui a été souligné par la présence et la participation des délégations des EAU et de Masdar, l'organe de recherche et de développement sur les énergies renouvelables des EAU, qui a déjà développé un parc éolien à Mahé aux Seychelles. Ceci constitue, pour les PEID, l'occasion de se positionner à la pointe d'une technologie respectueuse de l'environnement et d'autres innovations.



**« UN MONDE (ET NON TROIS) »**

Le défi pour les PEID est cependant de veiller à ce que ces possibilités et d'autres ne soient pas perdues ou diluées durant le processus menant à la Conférence d'Apia et au-delà. Un thème commun aux trois réunions régionales a été que les PEID ne peuvent pas laisser leurs partenaires de développement se désresponsabiliser quant à leur incapacité à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du PAB et de la SMCEM. En effet, aux trois réunions, les PEID se sont également rappelés que les contraintes à leur développement durable peuvent aussi représenter des opportunités.

Le Samoa a suggéré que le thème de la Conférence d'Apia devrait être « Le développement durable des PEID par le biais de véritables partenariats mondiaux ». Ce thème a été adopté avec enthousiasme à la réunion de la région de l'AIMS. Aux Seychelles, des partenariats ont été promus et mis en valeur. Le Réseau de la jeunesse des PEID de la région de l'AIMS a participé tout au long de la rencontre et a même assisté aux sessions du groupe de rédaction. Les ONG, la société civile, les agences des Nations Unies et les organisations régionales ont été autorisées à participer à presque toutes les séances et leurs précieuses contributions ont été notées dans le document final. En fait, le nombre de « partenaires » dans la salle de réunion dépasserait largement celui des délégués des gouvernements des six pays de l'AIMS.

Alors que le processus progresse des trois réunions régionales à la réunion interrégionale à la Barbade fin août, aux réunions du Comité préparatoire à New York en 2014 et, finalement, à la Conférence d'Apia, les PEID des trois régions doivent maintenant s'unifier. Comme un participant l'a fait remarquer, la « survie des PEID est fondée sur l'unité dans la diversité ».

**PROCHAINES RÉUNIONS**

**Groupe de travail spécial informel à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale:** Le Groupe de travail spécial informel à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale poursuivra ses délibérations. **dates:** 19-23 août 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-3962 **fax:** +1-212-963-5847 **courriel:** doalos@un.org **www:** <http://www.un.org/Depts/los/biodiversityworkinggroup/biodiversityworkinggroup.htm>

**Dialogue ministériel Asie-Pacifique:** Accueillie par le gouvernement de la Thaïlande, cette consultation régionale est organisée pour fournir des contributions aux discussions du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable menées à New York. **dates:** 26-27 août 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Adnan Aliani, CESAP **courriel:** [aliani.unescap@un.org](mailto:aliani.unescap@un.org) **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=13&nr=464&menu=23>

**Réunion préparatoire interrégionale:** La réunion interrégionale de préparation à la Conférence internationale sur les PEID de 2014 réunira des délégués provenant des trois régions des PEID. **dates:** 26-28 août 2013 **lieu:** Bridgetown, La

Barbade **contact:** Ministère des affaires étrangères de la Barbade **courriel:** [barbados@foreign.gov.bb](mailto:barbados@foreign.gov.bb) **contact:** Ministère de l'environnement et du drainage de la Barbade **fax:** +1-246-437-8859 **www:** <http://www.sids2014.org/>

**Conférence diplomatique des plénipotentiaires pour un instrument juridiquement contraignant sur le mercure:** La Conférence adoptera la Convention de Minamata sur le mercure et une loi portant sur: la manière de promouvoir et de préparer la mise en œuvre prochaine de la Convention; les dispositions pour l'intérim entre la signature de l'instrument et son entrée en vigueur; et les dispositions du Secrétariat. **dates:** 7-11 octobre 2013 **lieu:** Kumamoto, Japon **contact:** Programme mercure du PNUE **téléphone:** +41-22-917- 8192/8232 **fax:** +41-22-797-3460 **courriel:** [mercury.chemicals@unep.org](mailto:mercury.chemicals@unep.org) **www:** <http://www.unep.org/hazardoussubstances/MinamataConvention/DipCon/tabid/106193/Default.aspx>

**28<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens:** L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (IIRC) tiendra sa 28<sup>e</sup> assemblée générale au Belize. L'IIRC met en relation des gouvernements, les secrétariats de la CDB et de la Convention de Ramsar, des ONG, des banques de développement telles que la Banque mondiale, des organisations régionales et des organisations internationales. **dates:** 14-17 octobre 2013 **lieu:** Belize City, Belize **contact:** Secrétariat de l'IIRC **email:** [icri@gbrmpa.gov.au](mailto:icri@gbrmpa.gov.au) **www:** <http://www.icriforum.org/ICRIGM28>

**Troisième Congrès international des aires marines protégées:** Le troisième Congrès international des aires marines protégées vise à définir des mesures pour la promotion de la coopération grâce à différentes initiatives et à inspirer une nouvelle manière de penser pour relever les défis mondiaux tels que les changements climatiques, la réduction de la pauvreté et le partage des ressources. **dates:** 21-27 octobre 2013 **lieu:** Marseille et Corse, France **contact:** UICN **courriel:** [info@impac3.org](mailto:info@impac3.org) **www:** <http://www.impac3.org/fr/>

**25<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole de Montréal:** La RdP 25 examinera un certain nombre de questions, notamment les demandes de dérogation pour utilisations critiques et essentielles et les modifications à apporter au Protocole en vue d'éliminer progressivement les HFC et de prendre en considération les vulnérabilités uniques et particulières des PEID lors de l'examen des obligations des PEID en vertu du Protocole de Montréal et des transitions vers des alternatives respectueuses de la couche d'ozone. **dates:** 21-25 octobre 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat de l'ozone **téléphone:** +254-20-762-3851 **fax:** +254-20-762-4691 **courriel:** [ozoneinfo@unep.org](mailto:ozoneinfo@unep.org) **www:** <http://ozone.unep.org>

**Premier Forum annuel sur la mise en œuvre du développement durable (SDIF):** Le Forum vise à servir de plate-forme mondiale pour le partage des pratiques optimales de formulation et de mise en œuvre des programmes de développement durable, l'évaluation des évidences quant à leurs impacts et la planification de voies nouvelles et améliorées pour la concrétisation du développement durable. **dates:** 5-7 novembre 2013 (provisoirement) **lieu:** Incheon, République de Corée **contact:** Secrétariat du forum SDIF, Bureau des Nations Unies pour le développement durable **téléphone:** +82-32-822-9088 **fax:** +82-32-822-9089 **courriel:** [unosd@un.org](mailto:unosd@un.org) **www:** <http://www.unosd.org>

**19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC:** La CdP 19, la 9<sup>e</sup> Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, la troisième réunion du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée et les 39<sup>e</sup> réunions des organes subsidiaires se réuniront. **dates:** 11-22 novembre 2013 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.unfccc.int>

**Quatrième Assemblée générale de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables:** L'IRENA est une organisation intergouvernementale dédiée aux énergies renouvelables. **dates:** 18-19 janvier 2014 **lieu:** Abou Dhabi, Émirats arabes unis **contact:** Secrétariat de l'IRENA **téléphone:** +971-2-4179000 **fax:** +971-2-6581726 **courriel:** secretariat@irena.org **www:** <http://www.irena.org/>

**Sommet mondial de l'énergie du futur:** Le septième Sommet mondial de l'énergie du futur fera la promotion des innovations et des opportunités en matière d'efficacité énergétique et de technologies énergétiques propres en engageant les chefs de file des secteurs de la politique, des affaires, de la finance, des universités et de l'industrie. **dates:** 20-22 janvier 2014 **lieu:** Abou Dhabi, Émirats arabes unis **contact:** Ara Fernezian, Équipe de gestion **téléphone:** +49-9133-867200 **fax:** +49-172-88-33-577 **courriel:** Ara.fernezian@reedexpo.ae **www:** <http://www.worldfutureenergysummit.com>

**Sommet international de l'Eau (SIE) 2014:** Le SIE est une plate-forme pour promouvoir la gestion durable de l'eau dans les régions arides, réunissant des chefs de file mondiaux, des experts de terrain, des universitaires et des entreprises innovatrices. **dates:** 20-22 janvier 2014 **lieu:** Abou Dhabi, Émirats arabes unis **contact:** Ara Fernezian, Équipe de gestion **téléphone:** +49-9133-867200 **fax:** +49-172-88-33-577 **courriel:** Ara.fernezian@reedexpo.ae **www:** <http://iwsabudhabi.com/portal/home.aspx>

**Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement:** Les modalités du Comité préparatoire seront décidées à la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Comité est censé démarrer ses travaux début 2014. **dates:** à fixer **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Hiroko Morita-Lou, Groupe des PEID du DAES-ONU **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-3260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.sids2014.org/>

**31<sup>e</sup> session du Comité des pêches de la FAO:** Le COFI examine les programmes de travail de la FAO dans le domaine des pêches ainsi que leur mise en œuvre, procède à des examens périodiques généraux des problèmes concernant la pêche internationale et examine les solutions envisageables. **dates:** 9-13 juin 2014 **lieu:** Rome, Italie **contact:** Division de l'économie et des politiques de la pêche et de l'aquaculture de la FAO **courriel:** FAO-COFI@fao.org **www:** <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/committee-fi/ft/>

**Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement:** La troisième Conférence internationale sur les PEID comprendra une consultation de haut niveau devant s'appuyer sur le PAB et la SMCEM et déterminera les nouveaux défis à relever pour le développement durable des PEID. La conférence sera précédée d'activités connexes du 28 au

30 août 2014. **dates:** 28 août-4 septembre 2014 **lieu:** Apia, Samoa **contact:** Hiroko Morita-Lou, Groupe des PEID du DAES-ONU **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-3260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.sids2014.org/>

## GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIMS	Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
APD	Aide publique au développement
BHRPPP	Bureau du Haut-Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COI	Commission de l'océan Indien
COMESA	Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DAES-ONU	Département des Nations Unies des Affaires économiques et sociales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVC	Fonds vert pour le climat
GLISPA	Partenariat insulaire mondial
INDNR	Illicite, non déclarée et non règlementée (pêche)
MNT	Maladies non transmissibles
ODD	Objectifs de développement durable
OIG	Organisations intergouvernementales
OMI	Organisation maritime internationale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
PAB	Programme d'action de la Barbade
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
PMCEJ	Programme de mise en œuvre de Johannesburg
PMO	Partenariat mondial pour les océans
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou CNUDD)
SMCEM	Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade
UCSIS	Consortium universitaire des petits États insulaires en développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WIOCC	Défi de l'océan Indien occidental
ZEE	Zone économique exclusive